

## MONT AUTO ÉCOLE

9 rue de Paris, 95680 Montlignon  
01 85 11 01 22 | Agrément n°E2309500110  
RCS 922 473 301 00013 | APE 85.53Z

# LES ENJEUX DE LA FORMATION, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

## LES ENJEUX DE LA FORMATION À LA CONDUITE

L'automobile est un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes. En effet, au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous. Au-delà de la maîtrise technique du véhicule, la formation vise à faire de vous un conducteur **sûr**, **autonome** et **responsable**.

- **L'enjeu de sécurité** : Réduire le nombre d'accidents de la route en comprenant les risques (vitesse, alcool, fatigue, distracteurs).

Il est nécessaire de comprendre que les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité. L'accident est la conséquence d'un dysfonctionnement du système homme-véhicule-environnement, la formation constitue une approche qui prend en compte ces trois composantes. En France, la route est la première cause de mort violente. La vitesse est la première cause des accidents mortels en France [31%], suivie de l'alcool, puis des stupéfiants [19% et 9%].

- **L'enjeu citoyen** : Apprendre à partager la route avec les usagers vulnérables (piétons, cyclistes) et respecter les autres.
- **L'enjeu écologique** : Adopter une "éco-conduite" pour réduire son empreinte carbone et ses dépenses en carburant.
- **L'enjeu social** : Obtenir une mobilité qui favorise l'accès à l'emploi et aux loisirs.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, les parcours de formation proposés nous permettront de vous guider dans votre progression avec l'aide de votre enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

## LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. L'évaluation de départ
2. Signature du contrat de formation
3. La formation théorique
4. La formation pratique

### **1/ L'évaluation de départ**

Cette évaluation est obligatoire (Arrêté du 5 mars 1991) avant toute signature de contrat. Elle ne constitue pas un examen, mais un état des lieux de vos compétences initiales pour vous proposer un parcours de formation personnalisé et ainsi estimer le nombre de leçons nécessaire à la formation.

#### Les facultés évaluées

Pour dresser votre profil de futur conducteur, nous évaluons vos compétences à travers 8 domaines réglementaires :

- Vos prérequis et expériences antérieures : Votre connaissance du véhicule, votre éventuelle expérience de conduite (cyclo, conduite accompagnée, etc.).
- Vos compétences psychomotrices : Votre coordination motrice et la manipulation des commandes.
- Vos facultés visuelles : Votre capacité d'exploration visuelle et de perception de l'environnement.
- Vos capacités cognitives : Votre attention, votre mémoire et votre réactivité (temps de réaction).
- Votre comportement : Votre attitude à l'égard de la sécurité routière et votre propension à obéir aux règles.
- Votre motivation : Votre implication et votre disponibilité pour la formation.

#### Notre méthode d'évaluation

Pour vous garantir une analyse objective, standardisée et moderne, nous réalisons cette évaluation sur notre simulateur de conduite. La séance dure environ 50 minutes. Les données de vos exercices sur le simulateur sont directement centralisées et traitées via notre logiciel de gestion ICI Office, garantissant une totale transparence et impartialité des résultats.

#### Le résultat et la proposition

À l'issue de cette séance, votre enseignant vous remettra une fiche de synthèse détaillant :

- Le volume d'heures de formation prévisionnel (théorique et pratique).
- La filière de formation la mieux adaptée (B classique, AAC, conduite supervisée, boîte automatique).

Cette proposition devra être validée et signée par vos soins (et votre représentant légal si vous êtes mineur) avant la contractualisation.

# MONT AUTO ÉCOLE

9 rue de Paris, 95680 Montlignon  
01 85 11 01 22 | Agrément n°E2309500110  
RCS 922 473 301 00013 | APE 85.53Z

## 2/ Signature du contrat et suivi de formation

Suite à votre évaluation de départ, un contrat de formation est régularisé. Il reprend l'estimation initiale de votre parcours. Cependant, l'apprentissage de la conduite n'étant pas une science exacte, le volume d'heures peut être réajusté d'un commun accord au cours de votre progression. Ce suivi régulier permet de :

- Adapter la formation à votre rythme d'acquisition des compétences.
- Valider ensemble les étapes du livret d'apprentissage.
- Garantir que vous vous présenterez à l'examen avec le niveau de sécurité et d'autonomie requis.

## 3/ La formation théorique

Pour vous préparer efficacement à l'Examen Théorique Général (ETG), nous mettons à votre disposition un ensemble de ressources pédagogiques complémentaires :

- **Le Support Physique (Le Livre de Code)** : Dès votre inscription, un ouvrage thématique complet vous est remis. Il constitue votre base de référence pour apprendre les règles du code de la route et les enjeux de la sécurité routière à votre rythme.
- **L'Accès Numérique (Planète Permis)** : Vous bénéficiez d'un accès personnalisé à la plateforme Planète Permis. Cet outil interactif comprend :
  - Des cours en ligne détaillés sur les 10 thèmes officiels de l'examen.
  - Des séries d'entraînement thématiques et des examens blancs en conditions réelles.
  - Un suivi de progression partagé en temps réel avec votre auto-école via ICI Office, permettant à votre enseignant de cibler vos points de révision et de valider votre départ à l'examen.
- **L'Entraînement en Agence** : Vous avez la possibilité de venir vous exercer directement à l'auto-école durant les horaires d'ouverture du secrétariat. C'est l'occasion idéale pour progresser dans un cadre dédié et poser vos questions à notre équipe en cas de doute sur une thématique.

Dès que votre niveau est suffisant, vous réservez votre épreuve auprès du centre d'examen agréé de votre choix (La Poste, Dekra, Objectif Code, etc.) en réglant directement la redevance réglementaire de 30€ sur leur plateforme en ligne.

Le déroulement de l'examen théorique (Code) est le suivant :

- Épreuve : Série de 40 questions (QCM).
- Réussite : Minimum 35 bonnes réponses.
- Validité : 5 ans ou jusqu'à l'obtention de 5 épreuves pratiques.

## 4/ La formation pratique

Votre progression est organisée autour de quatre compétences globales, détaillées dans votre livret de formation dématérialisé, qui vous permet de suivre vos acquis en temps réel :

- **Compétence 1** : Maîtrise du véhicule. Vous apprenez à manipuler les commandes et à diriger la voiture dans un trafic faible ou nul pour automatiser vos gestes.
- **Compétence 2** : Appréhension de la route. Vous apprenez à circuler dans des conditions normales, à choisir votre position sur la chaussée et à franchir différents types d'intersections.
- **Compétence 3** : Partage de la route. Vous apprenez à circuler dans des conditions plus denses ou difficiles, tout en intégrant la courtoisie et la sécurité vis-à-vis des usagers vulnérables.
- **Compétence 4** : Autonomie et éco-conduite. Vous apprenez à conduire de manière sûre, autonome et économique, en préparant vos itinéraires et en anticipant les situations de conduite.

Chaque leçon se termine par un bilan avec votre enseignant pour valider les étapes franchies et définir les objectifs de la séance suivante sur votre livret numérique.

## Le suivi de votre progression

Chaque compétence est décomposée en sous-compétences travaillées selon trois axes : les procédures, la gestion des risques et les influences extérieures (pression sociale, entourage).

- **Évaluation continue** : Pour chaque objectif, votre enseignant définit des critères de réussite précis. Vous participez activement à votre formation via des auto-évaluations disponibles dans votre livret d'apprentissage.
- **Suivi pédagogique** : En fin de chaque leçon (individuelle), votre enseignant complète votre fiche de suivi dématérialisée pour tracer votre progression.
- **Examens Blancs** : Des bilans de compétences réguliers sont organisés. En fin de formation, un bilan final en conditions réelles d'examen valide votre aptitude à être présenté à l'épreuve pratique.

## MONT AUTO ÉCOLE

9 rue de Paris, 95680 Montlignon  
01 85 11 01 22 | Agrément n°E2309500110  
RCS 922 473 301 00013 | APE 85.53Z

### Le déroulement de l'examen pratique (Permis B)

- Durée : 32 minutes environ.
- Contenu :
  - Une phase de conduite effective (ville et hors agglomération).
  - La réalisation de deux manœuvres (dont une en marche arrière).
  - Des questions de vérifications (intérieures/extérieures), de sécurité routière et de premiers secours.
- Évaluation : Le candidat doit obtenir un minimum de 20 points sur 31 et ne commettre aucune faute éliminatoire.

### Durée de la formation pratique

Conformément à la réglementation en vigueur, le volume d'heures de conduite ne peut être inférieur à :

- 20 heures pour un apprentissage sur véhicule à boîte de vitesses manuelle (Catégorie B).
- 13 heures pour un apprentissage sur véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique (Catégorie B78).

Note : Ces minima ne s'appliquent pas si vous êtes déjà titulaire d'une autre catégorie de permis de conduire (hors catégories AM et B1).

## CONDITIONS DE PASSAGE DE L'EXAMEN (CATÉGORIE B)

Pour être présenté à l'épreuve pratique de la catégorie B, plusieurs conditions doivent être réunies :

- **Conditions d'âge :**
  - Avoir au moins 17 ans révolus le jour de l'examen (ou 17 ans pour la conduite accompagnée - AAC).
- **Validation théorique :**
  - Être titulaire de l'Examen Théorique Général (ETG) en cours de validité (moins de 5 ans).
- **Validation pédagogique :**
  - Avoir effectué le volume d'heures minimum légal (20h en boîte manuelle / 13h en boîte automatique).
  - Avoir validé l'ensemble des 4 compétences du livret d'apprentissage lors du bilan de fin de formation.
- **Identité et administratif :**
  - Être en possession d'une pièce d'identité originale en cours de validité.
  - Avoir un dossier administratif complet et validé par la préfecture (numéro NEPH actif).
- **Aptitude médicale :**
  - Pour les candidats concernés par une pathologie spécifique, avoir passé la visite médicale auprès d'un médecin agréé et avoir reçu un avis favorable.

L'inscription à l'examen pratique s'effectue via la plateforme préfectorale RdVPermis. En cas d'échec, un délai d'attente lié au score obtenu peut s'appliquer avant une nouvelle présentation.

## NOTRE ENGAGEMENT POUR VOTRE RÉUSSITE

- **Le Livret d'Apprentissage :** Un outil de dialogue permanent Conformément à l'article R. 221-3 du Code de la route, la détention de ce livret est obligatoire lors de vos leçons sur voie publique. Au-delà de l'aspect légal, c'est votre fil conducteur : il permet de matérialiser vos progrès et d'échanger avec votre enseignant sur les objectifs à atteindre. Note : En cas de contrôle, il justifie votre statut d'élève conducteur.
- **Accompagnement à l'Examen :** Parce que le jour de l'examen est une étape importante, vous n'êtes jamais seul. Chaque élève est systématiquement accompagné par un enseignant de l'école de conduite Mont Auto Ecole, afin de vous mettre dans les meilleures conditions de sérénité et de confiance.
- **Formation continue de nos Enseignants :** Pour vous garantir un apprentissage moderne et performant, nos enseignants suivent régulièrement des formations de mise à jour. Nous nous engageons à faire évoluer nos méthodes pédagogiques pour qu'elles restent les plus efficaces du secteur.

## À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS ACCOMPAGNER

L'équipe de Mont Auto École s'engage à vous offrir une formation transparente et de qualité. Parce que chaque parcours est unique, nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire, précision sur nos méthodes pédagogiques ou aide dans vos démarches administratives.

- **Par téléphone :** 01 85 11 01 22
- **À l'agence :** Passez nous voir durant les horaires d'ouverture du secrétariat.
- **Par e-mail :** [contact@montautoecole.fr](mailto:contact@montautoecole.fr)

Votre réussite est notre priorité, construisons-la ensemble !